

Le Gease : quelques règles indispensables...

- Le groupe est constitué uniquement de volontaires.
- L'animateur est le garant de la sécurité de celui qui expose, il peut refuser une question insidieuse (jugement implicite, question trop personnelle...).
- Il ne s'agit pas d'un débat, mais d'un échange de propositions.
- L'objectif : entrevoir d'autres interventions possibles que celle qu'on a eue spontanément, prendre du recul.
- Le déroulement est institué :
 - exposition d'une situation vécue par un des participants, pas d'intervention des autres,
 - phase de questionnement des autres participants pour préciser le contexte, les faits...
 - phase de propositions des autres participants sans intervention de l'exposant,
 - phase de conclusion : le dernier mot est à celui qui a exposé, puis synthèse et ouverture par l'animateur.